

Négociation Participation Fnac

Fin de la négociation sur l'Accord de Participation Fnac.

Durant quatre réunions de négociation, la **CFTC FNAC** n'a pu que constater le manque de volonté de la direction a vouloir trouver un accord permettant de distribuer des montants plus « **corrects** », malgré les très bons résultats du Groupe Fnac-Darty, comme les résultats **RECORD** de 2021.

Pourtant la **CFTC FNAC** ne demande pas la lune, mais nous ne pouvons nous satisfaire de montants frôlant les 400€ et même bien en dessous à la vue des projections de la direction pour les 3 prochaines années.

En février dernier, Monsieur Enrique Martinez, Directeur général Fnac-Darty a déclaré : « *La remarquable performance réalisée par Fnac-Darty en 2021 reflète avant tout l'engagement de nos 25 000 collaborateurs, premiers artisans de ce succès* ».

Visiblement quand il faut distribuer un peu d'argent aux salariés Fnac, la Direction préfère nous expliquer que pour le groupe Fnac les résultats sont très compliqués et ne permettent pas de redistribuer plus !

Pour la **CFTC FNAC**, les résultats records du Groupe Fnac-Darty sont le fruit de l'engagement quotidien de l'ensemble des équipes pour répondre aux attentes des clients, dans des conditions de travail pouvant être souvent compliqués.

Malgré ce constat et face au pouvoir d'achat qui depuis plusieurs mois ne cesse de baisser, la CFTC FNAC ne peut pas se permettre de priver un grand nombre de salariés Fnac d'une participation en refusant cet accord.

C'est pourquoi la CFTC FNAC est signataire de cet accord pour les 3 prochaines années.

La **CFTC FNAC** souhaite une nouvelle fois alerter la direction du Groupe Fnac-Darty des conditions de travail très dégradées dans certaines sociétés du Groupe et souhaiterait que le direction du Groupe en prenne conscience. Il n'est pas concevable que pour un Groupe comme Fnac-Darty, plusieurs de ses salariés soient rémunérés à moins de 10€ des pieds de grille de la branche.

La **CFTC FNAC**